



Le **mercredi 23 mars**, se sont tenus les **états généraux de l'éducation à Marseille**, organisés par le Collectif des Écoles de la Castellane.

Après la lecture d'un texte de soutien rédigé par Philippe Pujol et un bref historique du Collectif, nous avons recueilli les témoignages des différentes personnes présentes : professeurs des écoles adjoints et directeurs, concierge d'école, enseignants du secondaire (collège et lycée pro), parents d'élèves de différents quartiers de Marseille (Nord, centre ville, périphérie...), syndicats, personnel municipal, rééducateur (maître G) du RASED, enseignant coordonnateur.

Tous ont tenu à rappeler que l'école n'est pas seulement un lieu d'apprentissage pour des élèves, mais aussi un lieu de vie pour les enfants qui y vivent différents moments très distincts : le temps d'accueil (ou garderie), le temps de cantine, les TAP et le temps périscolaire (accompagnement éducatif ou étude). C'est pour cette raison qu'il est important de préserver ce lieu.

Ensuite est venu le temps de travail sur les revendications où chacun a pu amender le texte de départ. Cette étape s'est terminée par le vote à l'unanimité des revendications suivantes :

	État	Mairie de Marseille
Moyens humains structurels	<ul style="list-style-type: none"> - Rétablissement du RASED complet dans les groupes scolaires (maître G, maître E, psychologue) - Nomination de PDMQDC supplémentaires - Nomination de Brigades supplémentaires pour couvrir tout type de remplacements - AVS et CUI-AAD supplémentaires sur des postes pérennisés et ayant une véritable formation avant nomination - Ouvrir dans les groupes scolaires des classes UPE2A pour favoriser plus de mixité scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Nomination de l'ensemble du personnel municipal de manière statutaire, à plein temps avec respect des cadres d'emploi : <ul style="list-style-type: none"> - 1 ATSEM par classe de maternelle à plein temps - Distinction du personnel d'entretien sur les écoles et du personnel ATSEM - Création de postes de remplaçants ATSEM pour mettre un terme au « déplacement » des agents
Moyens Matériels	<ul style="list-style-type: none"> - Établissement d'un plan d'urgence de l'État pour la rénovation ou la reconstruction, la mise en sécurité de toutes les écoles de Marseille qui le nécessitent, ou la construction de nouvelles écoles « non-provisoires » avec la possibilité de réquisitionner des bâtiments inoccupés - Un contrôle de l'État dans la gestion et l'organisation des services municipaux intervenant dans les écoles, et établir notamment un planning des travaux à effectuer imposé à la mairie par le préfet avec un échéancier visible par tous. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un investissement financier réel et équitable de la municipalité pour tous les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la ville (exemple : gratuité des transports, mallettes PPMS en nombre suffisant) - Un véritable droit de regard des citoyens sur la gestion du budget municipal alloué à l'Éducation et lisible par tous - Un état des lieux transparent des financements municipaux des écoles privées de Marseille conduit par un organisme indépendant
Relations avec les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Abandon du texte de loi actuellement en lecture accélérée, prévoyant des restrictions sur la liberté d'expression des fonctionnaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Facilitation des relations entre directeur d'école et mairie grâce à la mise en place d'un organigramme précis de la mairie et de ses services - Utilisation d'accusés de réception dans la communication par courriel entre école et mairie

Enfin pour conclure, un **appel au rassemblement lors du pique-nique prévu le mercredi 30 mars devant la préfecture à 12h30** a été lancé avec une décision d'organiser une AG pour se mettre d'accord sur les actions que nous souhaitons mener.